



Communauté de Communes Buëch Dévoluy

Veynes, le 20 juin 2023

*Aux membres du Conseil de la
Communauté de communes
Buëch-Dévoluy*

Nos Réf. : MRC – LB - MJ – D 206 / 2023

Objet : Conseil communautaire

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à la prochaine réunion du conseil communautaire qui se déroulera le :

Lundi 26 juin 2023 à 17h30

Maison de Pays – La Roche des Arnauds

ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un secrétaire de séance.
- Approbation du procès-verbal du 30 mai 2023.

Ressources Humaines :

- Création d'emplois permanents suite à la reprise en régie directe par la CCBD de certaines activités petite enfance relevant de sa compétence et déléguées au Centre Social « Emile Meurier ».
- Poursuite des contrats d'apprentissage à la suite de la reprise en régie directe de certaines activités petite enfance déléguées au Centre Social « Emile Meurier ».

Finances :

- Prise en charge des cotisations d'assurances complémentaires en service commandé des sapeurs-pompiers des casernes de Veynes, Aspres et Le Dévoluy.
- Attribution de subventions aux associations.

Pôle Services aux habitants :

- Règlement de fonctionnement de la crèche « Le Chamousset ».

École des Arts :

- Droit d'inscriptions 2023 – 2024.
- Présentation du projet d'établissement de l'école des arts 2023- 2028. (Annexe 1).

Petite Ville de Demain :

- Convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT).

Questions diverses

Vous trouverez en pièce jointe la note de synthèse pour les points de l'ordre du jour.

Le Président

Michel RICOU-CHARLES